

UN LIBRARY

MAR 24 1977



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12302
22 mars 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 MARS 1977, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne a noté avec regret que dans la version russe du compte rendu sténographique provisoire de la 1988^{ème} séance du Conseil de sécurité (document S/PV.1988), en date du 21 mars 1977, son pays a une fois de plus été désigné incorrectement en dépit des lettres que je vous ai adressées à ce sujet les 13 janvier et 7 et 9 février 1977. Vous vous rappellerez que j'ai également énoncé notre position à cet égard au cours des entretiens que nous avons eus personnellement sur ce point les 25 janvier et 28 février 1977.

La désignation utilisée par le Secrétariat n'est pas conforme à la pratique établie de l'Organisation des Nations Unies, telle qu'elle est exprimée dans le Bulletin de terminologie No 285/Rev.2, en date du 27 janvier 1977. Je regrette qu'en dépit de nos protestations répétées, le Secrétariat continue de méconnaître sa propre pratique générale.

Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont le droit inhérent, qui découle de leur souveraineté, de choisir leur propre désignation et de décider des modalités selon lesquelles cette désignation doit être employée dans la pratique internationale et spécialement dans les langues de travail de l'Organisation des Nations Unies. Conscient de ce droit, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne n'est pas disposé à accepter que la désignation qu'elle a elle-même choisie soit déformée par des tiers dans quelque langue que ce soit.

Par conséquent, je tiens à répéter que mon pays doit être désigné dans la version russe des comptes rendus sténographiques du Conseil de sécurité comme :

"Germania, Federativnaia Respublika".

Je vous serais obligé, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire en sorte que le nom de mon pays soit indiqué de cette façon dans tous les documents de l'Organisation des Nations Unies, et spécialement dans ceux en rapport avec le Conseil de sécurité.

J'ai l'honneur de demander que le texte de la présente lettre soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Baron Rüdiger von WECHMAR